

# Orchestre de chambre de Paris

## CONCOURS DU 6 JUIN 2025 POUR LE RECRUTEMENT

### D'UN(E) CONTREBASSISTE CO-SOLO

#### PROGRAMME

---

##### PREMIER TOUR

###### Concerto

J.B. VANHAL - Concerto n°2 en Do M (original Mib M) 1er mvt en entier sans cadence

###### Trait d'orchestre

L.V BEETHOVEN - Symphonie n°5 3ème mvt, de mesure 1 à 100 et 140 à 218

---

##### DEUXIEME TOUR

###### Concerto

G. BOTTESINI - Concerto n° 2 en la min (si m original) 1er mvt en entier avec cadence

Traits d'orchestre (Voir liste)

---

##### TROISIEME TOUR

Traits d'orchestre (Voir liste)

###### Liste des traits d'orchestre communs aux deux derniers tours

J.S BACH - Concerto pour violon BWV 1042	2ème mvt, du début à mesure 22
W.A MOZART - Ouverture « La flute enchantée »	de mesure 33 à 53 et de 109 à 126
W.A MOZART - Symphonie N°40	1 <sup>er</sup> mvt, de mesure 114 à 138 et de 191 à 225
L.v. BEETHOVEN - Symphonie n°5	3ème mvt, de mesure 1 à 100 et 140 à 218
F. MENDELSSOHN - Symphonie n°4 <i>Italienne</i>	1 <sup>er</sup> mvt, de mesure 41 à mesure 90
F. SCHUBERT- Symphonie D944 « La Grande »	3ème mvt, du début à mesure 56 et 105 à 151
R.WAGNER- « Die Walküre »	1. Akt, 1. Szene, Langsam, Chiffre 16
B. BRITTEN - Variations sur un thème de F. Bridge	3ème mvt, <i>March</i> en entier

###### Solos

J. HAYDN- Symphonie n°31 « Hornsignal » 4ème mvt, Variation 7

I. STRAVINSKY- Pulcinella 7ème mvt, Vivo

###### Musique de chambre

M. HAYDN- Divertimento pour cor, alto et contrebasse 3ème mvt, adagio, du début à mesure 35

---

#### INFORMATIONS

- Les traits d'orchestre sont à télécharger sur le site internet de l'Orchestre de chambre de Paris.

<http://www.orchestredechambredeparis.com/recrutement/>

- Le choix des traits sera déterminé par le jury le jour du concours.

- Chaque candidat doit apporter le(s) jour(s) du concours ses partitions et celles de l'accompagnement au piano.

- Toutes les épreuves se joueront avec l'accord orchestre (la3 442hz).

- Toutes les œuvres peuvent être jouées ou rejouées dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat. Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.

**Musique de chambre : le candidat doit mener et diriger le travail pour obtenir le meilleur résultat. Les autres musiciens et le président du jury pourront également participer en faisant des propositions.**